



**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

- Phares: Marque **CIBIE**
- Feux de position 2, dans les phares
- 2) Feux rouges 1, combiné
- Eclairage du No de contr. 1, combiné
- 3) Emplacement A l'arr. des parois latérales cabine 3)
- Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches, élect. 3)
- Avertisseur 1, électrique
- Essai-glace

**DIMENSIONS**

Voie	avant	1.625	mm.
	arrière	1.605	mm.
Largeur hors-tout AV.		AR. 1.960	mm.
Empatement		2.310	mm.
Longueur hors-tout Chassais		4.480	mm.
Hauteur (non chargé) Cabine		2.260	mm.
Garde au sol		140	mm.
Porte à faux, arrière Chassais		830	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		—	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		—	mm.
Diamètre de braguage ext. gauche		9,70	m.
Diamètre de braguage ext. droite		12,30	m.

**OBSERVATIONS**

- \*) Poids maximum: Les essais effectués avec un poids total de 3.150 kg. se sont déclarés non satisfaisants par suite d'une démultiplication inadéquate pour certains monteuses.
- Un essai avec un poids total de 2.650 kg. s'est déclaré satisfaisant, à l'exception de l'efficacité du frein à main sur une pente de 15%.
- Le poids total maximum garanti par le fabricant doit être réduit pour notre pays à 2.650 kg.
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)**

- 1) Frein à main: Efficacité insuffisante - Doit être amélioré par l'importateur - A contrôler lors de l'expertise individuelle.
- 2) Phares/Feux de position: Les feux de position doivent être placés à 40 cm. maximum du bord extérieur Indicateurs de direction: Doivent être placés immédiatement derrière les portes de la cabine, avec l'ampè-témoin sur tableau de bord.
- 4) Tyuan d'échappement: Doit être dirigé en droite ligne et date de l'expertise-type ligne vers l'arrière, jusque derrière l'essieu.

Genève, le 26.10.1949  
8.12.1949

La commission d'expertises-types